

Mémo d'information sur les algues bleu-vert

N° 01 2010/08/09

Région administrative :	15-Laurentides	
Bassin versant :	Rivière du Nord	
Nom du plan d'eau :	Lac Johanne	Secteur :
Latitude :	45.8378207874	Longitude : -74.1396043866

Destinataires

Municipalité(s)	Nom du destinataire, fonction
Sainte-Anne-des-Lacs	Jean-François René, directeur général info@sadl.qc.ca
	Frédéric Girard, inspecteur municipal <a href="mailto:env@sadl.qc.ca">env@sadl.qc.ca</a>
	Monsieur Éric Brunet, directeur de l'urbanisme <a href="mailto:urbanisme@sadl.qc.ca">urbanisme@sadl.qc.ca</a>
Sainte-Anne-des-Lacs	Jean-François René, directeur général info@sadl.qc.ca

Observations générales (2010/08/05)

Fleur d'eau d'algues bleu-vert en suspension dans la colonne d'eau de catégorie 1 observable sur l'ensemble du lac. On observe aussi de plus grosses particules de couleur jaune sur la surface du lac, mais il n'y a pas d'accumulation visible.  
Observations faites à partir de la rive.

Carte ci-jointe  Aucun prélèvement

Observations aux stations d'échantillonnage et résultats (trousses de dépistage ou analyses de laboratoire)

Station : A	Type de prélèvement : Tube 0-1m	
<b>Observations visuelles</b> Échantillon prélevé dans le secteur est du lac dans une catégorie 1 représentant l'état général du lac.		
Cyanobactéries	Totales : <b>100 000 - 500 000 cellules/ml</b> À potentiel toxique : <b>20 000 - 50 000 cellules/ml</b>	
Cyanotoxines	<b>Trousse de dépistage</b>	
	Dépistage de microcystines négatif (non détectées par la trousse) <input type="checkbox"/> (L'échantillon pour les cyanotoxines n'est pas envoyé au CEAEQ)	
	<b>Laboratoire du CEAEQ</b>	
	Microcystines	non détectée <input type="checkbox"/> <b>0,12 µg/l</b> (toxicité équivalente)
	Anatoxine-a	non détectée <input type="checkbox"/> <b>&lt;0,01 µg/l</b>

Station :	Type de prélèvement :	
<b>Observations visuelles</b>		
Cyanobactéries	Totales : <b>cellules/ml</b> À potentiel toxique : <b>cellules/ml</b>	
Cyanotoxines	<b>Trousse de dépistage</b>	
	Dépistage de microcystines négatif (non détectées par la trousse) <input type="checkbox"/> (L'échantillon pour les cyanotoxines n'est pas envoyé au CEAEQ)	
	<b>Laboratoire du CEAEQ</b>	
	Microcystines	non détectée <input type="checkbox"/>
	Anatoxine-a	non détectée <input type="checkbox"/>

### Interprétation des observations ou des résultats d'analyses

<input type="checkbox"/>	<i>Situation normale</i>
<input type="checkbox"/>	<i>Autre phénomène (autres types d'algues, pollen, etc.)</i> <i>Observations :</i>
<input type="checkbox"/>	<b>Cote A :</b> <i>Les résultats d'analyse des échantillons prélevés dans le plan d'eau ont démontré que la densité de cyanobactéries totales<sup>1</sup> était inférieure à 20 000 cellules/ml. Une densité aussi faible n'est pas considérée comme une fleur d'eau.</i>  <i>Cette situation ne requiert pas une intervention de santé publique.</i> <b>Suivi visuel volontaire</b> effectué par : souhaité (volontaires recherchés) <input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Cote B :</b> <i>Les résultats d'analyse ont confirmé la présence de cyanobactéries totales<sup>1</sup> dans les échantillons prélevés dans le plan d'eau à une densité d'au moins 20 000 cellules/ml. Il s'agissait donc d'une fleur d'eau de cyanobactéries. Il est possible qu'un résultat en cyanotoxines dépasse un des seuils pour l'usage le plus sensible (baignade ou eau potable) de votre plan d'eau ou qu'il y a une présence significative d'écume. Cependant, à la suite d'une évaluation des informations sur la localisation, l'étendue de la fleur d'eau et les usages connus, cette situation ne requiert pas une intervention de santé publique.</i>  <b>Suivi visuel volontaire</b> effectué par : municipalité souhaité (volontaires recherchés) <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<b>Cote C :</b> <i>Les résultats d'analyse des échantillons prélevés dans le plan d'eau ont confirmé une densité de cyanobactéries totales d'au moins 20 000 cellules/ml. Il s'agissait donc d'une fleur d'eau de cyanobactéries. Au moins un résultat en cyanotoxines dépasse un des seuils visant à protéger l'usage le plus sensible (baignade ou eau potable) dans un secteur important de votre plan d'eau. Il peut également y avoir une présence significative d'écume.</i>  <i>Les informations sur la localisation, l'étendue de la fleur d'eau ainsi que les résultats d'analyses ont été transmis à la DSP. À la suite d'une évaluation de l'ensemble de la situation, la DSP informera la municipalité de sa décision et des mesures particulières à prendre, s'il y a lieu.</i>  <b>Suivi visuel volontaire</b> effectué par : souhaité (volontaires recherchés) <input type="checkbox"/>
Prochaine visite prévue : <input type="checkbox"/> le ou vers le <input type="checkbox"/> Aucune	

### Actions à prendre par le destinataire

Assurer si possible une vigie sur ce plan d'eau et effectuer un nouveau signalement au MDDEP si l'étendue ou l'intensité de la fleur d'eau s'accroît de façon importante. Nous informer s'il y a lieu d'un nouveau partenaire pour le suivi visuel.

**Les recommandations générales pour protéger la santé en présence d'une fleur d'eau s'appliquent en tout temps. Ces recommandations se trouvent à l'adresse suivante :**

[http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?algues\\_bleu-vert](http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?algues_bleu-vert)

Personnes à aviser sur votre territoire (cote B et C)

- le coordonnateur des mesures d'urgence
- l'opérateur de la station de traitement si le plan d'eau est utilisé comme source d'approvisionnement en eau potable
- les exploitants de plages organisées, localisées sur les rives du plan d'eau.

### Informations supplémentaires sur les algues bleu-vert et la protection des plans d'eau

**Consulter le Portail national de l'information gouvernementale :**

<http://www.alguesbleuvert.gouv.qc.ca/fr/index.asp>

**Direction régionale du MDDEP :**

Personne à contacter : Jacques Hallé

Tél. : 450 433-2220 poste 245

**Direction de santé publique (DSP) :**

Personne à contacter : Dr Michel Savard ou Bruno Cossette

Tél. : 450 432-8735

<sup>1</sup> **Cyanobactéries totales:** Ensemble des genres dominants de cyanobactéries présents dans l'échantillon. Les cyanobactéries totales regroupent donc les genres susceptibles de produire des toxines et les autres cyanobactéries.